

222C1937
FR0000072894-FS0611

28 juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CAST
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 juillet 2022, la société Long Path Partners, LP (1 Landmark Square, Unit 1920, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 juillet 2022, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société CAST et ne plus détenir, pour le compte desdits fonds, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CAST hors marché au profit de la société Financière Da Vinci (contrôlée par Bridgepoint)¹.

¹ Cf. notamment communiqués diffusés les 18 mai et 21 juillet 2022 par les sociétés Bridgepoint et CAST.